

COMMUNIQUÉ

Aux membres du personnel

Bilan - Semaine n° 7



Objet : L'agilité de nos équipes au service de la planification de la réouverture de nos écoles et de la mise en œuvre d'un suivi pédagogique à distance

La Prairie, le 1^{er} mai 2020 – Une autre semaine importante dans le milieu de l'éducation! En effet, l'annonce de la réouverture de nos écoles primaires n'a laissé personne indifférent et nous voilà plus que jamais dans le feu de l'action pour préparer le retour en classe et la bonification du suivi pédagogique bonifié et à distance pour nos élèves.

Puisque la grande majorité des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) sont situées sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal, afin de faciliter l'organisation du retour en classe et la vie de famille, celle-ci ouvrira les portes de tous ses établissements offrant le préscolaire et le primaire le 19 mai 2020. Les écoles secondaires resteront, quant à elles, fermées jusqu'en septembre prochain et les élèves consolideront leurs apprentissages à distance grâce à un encadrement pédagogique bonifié.

Les centres de formation professionnelle et les centres de formation aux adultes seront fermés jusqu'à la rentrée 2020-2021. Ces élèves poursuivront leurs apprentissages à distance et des travaux scolaires leur seront transmis. Le suivi éducatif sera bonifié et un accompagnement pédagogique des enseignants leur sera offert.

Les élèves en formation professionnelle pourront reprendre leurs apprentissages, mais selon des modes variés (cours en ligne, à distance, etc.). Toutefois, jamais plus de 50 % des élèves ne devront être en classe simultanément pour réaliser les activités pratiques de leur formation.

La feuille de route ci-jointe vous présente un aperçu des principales actions que nous devons entreprendre au cours des prochaines semaines. Vous en conviendrez : une tâche colossale nous attend! Mais avec toute l'agilité dont nous savons faire preuve, nous saurons implanter les meilleures pratiques et reprogrammer nos actions pour offrir des milieux d'apprentissage physiques et virtuels adaptés tout en respectant les mesures d'hygiène strictes de la Direction générale de la santé publique.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont mis l'épaule à la roue afin d'identifier les actions à effectuer!

Pour passer à la mise en œuvre de tout cela, l'apport de chacun sera essentiel. Il en va du sens des responsabilités, mais aussi de la solidarité. Nous savons que nous pouvons compter sur l'ensemble de notre personnel, car depuis le début de cette situation, nous avons été témoins de votre engagement. À l'avance, merci à chacune et à chacun de contribuer de manière bienveillante au succès de cette vaste opération.

Prestation de travail et disponibilité du personnel

Nous savons que certains éprouvent des inquiétudes quant au retour au travail et cela est normal. Sachez que nous ne ferons aucun compromis sur votre santé et votre sécurité!

Les employés qui présentent l'une des conditions suivantes doivent retarder leur retour physique au travail :

- Être en attente d'un résultat d'un test COVID-19;
- Être enceinte ou allaiter;
- Avoir 60 ans et plus;
- Avoir une maladie chronique grave;
- Avoir une maladie affaiblissant le système immunitaire;
- Être atteint d'un cancer et être sous traitement actif de chimiothérapie ou radiothérapie ou être en rémission, c'est-à-dire moins de cinq ans après la fin des traitements.

COMMUNIQUÉ

Aux membres du personnel

Bilan - Semaine n° 7



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

C'est dans ce contexte que nous vous avons demandé de remplir un sondage afin de faire un portrait de la disponibilité physique de nos employés. Merci beaucoup d'avoir répondu en grand nombre! Le Service des ressources humaines traite et analyse actuellement les formulaires reçus. Le personnel concerné recevra des informations complémentaires dans le courant de la semaine prochaine.

Si votre condition physique le permet

- Le personnel de toutes les **écoles primaires** est attendu à son lieu de travail selon les modalités que votre direction vous a transmises.
- Tout le personnel de toutes les **écoles secondaires** peut être appelé à se rendre à son lieu de travail. Il appartient aux directions d'écoles de déterminer et de convoquer le personnel au besoin. Il leur incombe également de déterminer si le télétravail est permis et selon quelles conditions.
- Les centres administratifs mènent des activités essentielles. Ils demeurent donc ouverts. Cependant, d'ici la réouverture des écoles, il est demandé que le personnel travaille à distance, dans la mesure du possible. Les directives ont été transmises aux employés par votre supérieur immédiat.
- Il est important de se rappeler que la mise en place des mesures de sécurité et d'hygiène permettant la distanciation physique est la priorité, et ce, afin d'accueillir notre personnel au sein de nos établissements. Soyez assurés que nous faisons plus que le nécessaire pour que nos établissements soient sains et sécuritaires pour vous accueillir.

Services de garde d'urgence

Dès le lundi 4 mai, la grande majorité des écoles primaires ouvriront un service de garde d'urgence, et ce, jusqu'au 15 mai prochain. Le personnel des établissements scolaires s'ajoute à la liste des emplois admissibles ayant droit à ce service.

Pour y avoir accès, les personnes intéressées devront utiliser la procédure qui se trouve à cette adresse : www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-durgence/services-garde-urgence-milieu-scolaire/.

Cette semaine, près de 125 enfants par jour, en moyenne, ont fréquenté nos huit services de garde d'urgence. Nos équipes en place donnent le meilleur d'elles-mêmes et nous les en remercions!

Communications

N'hésitez pas à visiter le csdgs.qc.ca/communicationinterne/coronavirus/ L'évolution de la situation s'y trouve, en continu. Vous trouverez à cet endroit toutes les correspondances envoyées aux employés.

Au plaisir de vous retrouver la semaine prochaine en pleine forme,

La Direction générale